



N°26
22/10/2019



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO

FREDON Limousin

ppenichou@fredon-limousin.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Limousin**

ppenichou@fredon-limousin.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Limousin**

ppenichou@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs 87000

LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention

« **extrait du bulletin de santé**
du végétal Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures N°X

du JJ/MM/AA »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stades phénologiques** : les colzas sont au stade « 3 feuilles » (BBCH 13) à « rosette » (BBCH 19).
- **Altises** : surveillez bien les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 3 feuilles. Pour les parcelles ayant dépassé 3 feuilles, le risque est nul.
- **Limaces** : actuellement risque fort uniquement pour les colzas qui n'ont pas atteint 3 feuilles, vu les conditions climatiques (doux et humide).
- **Tenthredès de la rave** : surveillez vos parcelles dès la levée.
- **Pucerons** : soyez vigilants pour les colzas qui n'ont pas dépassé le seuil de sensibilité (6 feuilles).
- **Charançon du bourgeon terminal** : la période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Céréales à paille

- **Semis en cours**
- **Limaces** : les conditions sont favorables !
- **Gestion des ravageurs aériens d'automne** : BSV N°24 (aucun risque avant la levée).

• Stades phénologiques et observations du réseau

A l'heure actuelle le réseau compte 11 parcelles : 1 en Corrèze, 3 en Creuse et 7 en Haute-Vienne.

Cette semaine 9 parcelles ont été observées, les stades des colzas s'échelonnent ainsi:

- 11 % sont au stade « 3 feuilles » (B2/B3 - BBCH 12 13) ;
- 56 % sont au stade « 4 à 6 feuilles » (B4/B6 - BBCH 12 14) ;
- 33 % sont au stade « Rosette » (B9 - BBCH 19).

	semis	Variétés	Stade	Charançons Bourgeons terminal (cuvette)	Altises piégées (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)				
						Dégâts deTenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons	Phoma
87-Nexon	14/08/2019	Temptation	Rosette	0	0	0%	0%	10%	0%	0%
87-Glandon	15/08/2019	LG Acropole	Rosette	0	0	0%	20%	0%	0%	10%
23-Evaux Les Bains	17/08/2019					Parcelle non observée				
19-Pierrefite	20/08/2019	DK Imaret Cl				Parcelle non observée				
87-Bussière Boffy	26/08/2019	KWS Cristiano	6 Feuilles	0	5	0%	57%	33%	0%	0%
87-Séreilhac	28/08/2019	Temptation	9 Feuilles	0	1	0%	40%	40%	0%	
23-Viersat	30/08/2019	DK Exception	4 Feuilles	0	13	0%	0%	40%	0%	
87-Eyjeaux	02/09/2019	LG Acropole	5 Feuilles	0	5	0%	0%	100%	0%	
87-Couzeix	06/09/2019	LG Acropole	4 Feuilles	0	0	0%	10%	40%	0%	0%
23-Bourganeuf	09/09/2019	Diffusion	6 Feuilles	0	2	0%	0%	100%	0%	
87-Flavignac	15/09/2019	Mélodie	3 Feuilles	0	0	0%	20%	100%	0%	

Des traitements insecticides réalisés ont pu avoir un impact sur une partie de ces résultats.

• Petites et grosses altises

Rappel des dégâts : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

Observations du réseau : cette semaine, il a été piégé 1 à 13 altises sur les parcelles de Séreilhac, Bourganeuf, Eyjeaux, Bussière Boffy et Viersat.

On observe des morsures d'altises sur la majorité des parcelles, à hauteur de 10 à 100 %. La majorité des parcelles du réseau ont néanmoins dépassé le stade de sensibilité (3 feuilles), excepté celle de Flavignac.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 présentant des morsures sans dépasser ¼ de la surface végétative.

Evaluation du risque – Altises

Surveillez bien les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 3 feuilles. Pour les parcelles ayant dépassé 3 feuilles, le risque est nul.

• Limaces

Éléments de biologie et leviers disponibles pour anticiper et réduire les risques :

[Cf. bulletin N°22 du 24/09/2019](#)

Observations du réseau : des dégâts sont signalés sur les parcelles Couzeix (10%), Flavignac et Glandon (20%), Séreilhac (40%) et à Bussière Boffy (80%).

Période de risque : de la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Le risque est étroitement lié à la parcelle : retrouvez tous les éléments d'explication : [Cf. bulletin N°22 du 24/09/2019](#)

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas vraiment de seuil de risque pour les limaces. Le colza est une culture très sensible car **la section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable**. A ce stade du colza, il n'y a aucune compensation possible.

A partir de 3-4 feuilles, le colza entre dans une dynamique de pousse plus intense, le risque devient faible.

Relevez plusieurs fois par semaine le piège pour y dénombrer la présence de limaces. Entre 2 observations, c'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges qui permet d'alerter sur le niveau de risque. Selon les sources et le stade de la culture, on peut éventuellement considérer que le seuil indicatif de risque est atteint en présence de 5 à 16 limaces par m² de pièges.

L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Evaluation du risque – limaces

Actuellement risque fort uniquement pour les colzas qui n'ont pas atteint 3 feuilles, vu les conditions climatiques (doux et humide).

• Tenthredes de la rave

Biologie : [Cf. bulletin N°22 du 24/09/2019](#)

Observations du réseau : pas de dégâts signalés.

Période de risque : de la levée à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : les surfaces consommées sont supérieures au 1/4 de la surface végétative.

Evaluation du risque – tenthredes

Surveillez vos parcelles dès la levée.

• Pucerons

Éléments de biologie :

Les pucerons verts s'installent sur la face inférieure des feuilles et sur les petites feuilles en formation au centre de la rosette.

Le puceron vert, capable de transmettre 3 virus, est le plus redouté. Fréquent dans les parcelles, il a tendance à se disperser et favorise la transmission des virus à un grand nombre de plantes. Les pertes peuvent s'élever de 8 à 10 q/ha tout en passant inaperçues en végétation.

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Les pucerons cendrés aptères, jaune-verdâtre à la mue, prennent ensuite une coloration grisâtre, donnée par une sécrétion abondante de cire pulvérulente qui couvre rapidement tout le corps de l'insecte. Le puceron tend à présenter une coloration générale grise uniforme.

Regroupés en colonies serrées, leur nuisibilité directe est généralement faible à l'automne, même s'ils peuvent tuer des plantes au stade rosette.

Observations du réseau : cette semaine, pas de présence de pucerons signalée.

Période de risque : de la levée à 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : pucerons présents sur 2 pieds sur 10 (fréquence de 20% de plantes hébergeant des individus).

Méthodes alternatives : variétés résistantes à la jaunisse, elles sont qualifiées « résistance partielle au virus TuYV ». Pour les variétés semées dans le réseau, Acropole et Temptation ont cette caractéristique.

[Cf : Variétés résistantes à la jaunisse](#)



Crédit photo : V LACORRE CDA87

Evaluation du risque – pucerons :

Soyez vigilant pour les colzas qui n'ont pas dépassé le seuil de sensibilité (6 feuilles).

• Charançon du bourgeon terminal (*Ceuthorrhynchus picitarsis*)

Éléments de biologie : les adultes pondent dans les pétioles à l'automne. Les larves passent dans le cœur des plantes au stade rosette et détruisent le bourgeon terminal.

Attention ne pas confondre le charançon Gallicole avec le charançon du Bourgeon Terminal. Seul ce dernier étant considéré nuisible.

Le Charançon Gallicole
Corps gris-noirâtre
Tâches latérales



Le Charançon du Bourgeon Terminal
Corps noir brillant
Tâches latérales et dorsales



La principale différence se fait au niveau des pattes, le charançon gallicole a le bout des pattes noires alors que le charançon du bourgeon terminal a le bout des pattes rouges.

Observations du réseau : pas de charançon piégé.

Période de risque : de la levée au stade rosette.

Seuil indicatif de risque : il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles, repérée dans les cuvettes, est un risque.

Les petits colzas sont beaucoup plus sensibles. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. On considère que le risque est plus important 8 à 10 jours après les premières captures.

Evaluation du risque – charançon du bourgeon terminal

La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

• Phoma

Sur les feuilles, taches arrondies gris cendré de 5 à 15 mm présentant des points noirs (les pycnides – voir photo ci-contre).

Observations du réseau : symptômes signalés sur la parcelle de Glandon avec une fréquence de 10%.



Photo : Natéa

Classement de sensibilité au phoma des variétés semées dans le réseau (Terres Inovia)

Variétés	Sensibilité au PHOMA
Cristiano KWS	TPS #
LG Acropole	PS
Temptation	TPS
DK Imaret	TPS #
DK Exception	TPS #
Diffusion	TPS

TPS : variété Très Peu Sensible

TPS# : les variétés du groupe Elles ont une résistance spécifique qui peut être contournée et peuvent alors être touchées par le phoma. Dans ce cas il sera impératif de privilégier des variétés du groupe 1 les années suivantes.

Céréales

Mise en place progressive du réseau, les semis sont en cours.

• Limaces

Observations du réseau : mise en place progressive du réseau.

Période de risque : de semis à 3-4 feuilles.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil précis défini, seul le piégeage (« plusieurs » individus par m² en une nuit) et l'observation peuvent donner des indications sur le risque qu'encourt la culture dans sa période de sensibilité.

Evaluation du risque limaces :

Les conditions douces et humides actuelles sont très favorables à ces organismes.

• Gestion des ravageurs aériens d'automne :

Retrouvez les éléments concernant pucerons et cicadelles dans le [bulletin N°24](#) du 08/10/2019.

Prochain bulletin : 29 octobre 2019

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, NATEA AGRICULTURE, AGRICENTRE DUMAS, Sébastien PINTHON (agriculteur).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".